Pouvoir d'achat : les mensonges du gouvernement

Article publié dans l'Anticapitaliste du 16 mai 2019 :

https://npa2009.org/actualite/politique/pouvoir-dachat-les-mensonge--du-gouvernement

Dans un entretien au Parisien *le 8 mai dernier, Darmanin claironnait : « Plus de 95% des contribuables paieront moins d'impôts ». Une fake news de plus pour cet habitué du mensonge, qui avait osé dire le 19 mars dernier sur LCI : « Aujourd'hui, le mouvement des Gilets jaunes a détruit plus d'emplois, et il a détruit plus de richesses que la plupart de ce que nous avons connu depuis les dix dernières années, des manifestations, des contestations, des crises économiques, c'est quand même un scandale absolu ».*

En réalité, en évoquant les baisses d'impôts, Darmanin parle uniquement de la minorité de foyers (45 %) qui paient l'impôt sur le revenu, et qui seront concernés par la baisse de cet impôt annoncée par Macron le 25 avril dernier en clôture du « Grand débat ». Autrement dit, pour répondre aux Gilets jaunes, Macron a choisi de baisser l'impôt le plus juste, c'est-à-dire celui qui frappe davantage les plus riches en proportion de leurs revenus et qui épargne la moitié la plus pauvre de la population !

Pour financer ce cadeau aux plus aisés, Darmanin annonce qu'il faudra réduire les dépenses publiques et mettre en place *« des réformes comme celles de la fonction publique, de l'assurance chômage, de l'audiovisuel public ou encore des mesures qui incitent à travailler plus longtemps nous permettront de ne pas creuser le déficit »*. Et pour couronner le tout, il annonce également la suppression de la taxe d'habitation pour les 20 % des ménages les plus aisés qui la paient encore. Autrement dit, après les concessions de décembre dernier où Macron a vraiment eu peur, le gouvernement maintient son véritable cap : faire des cadeaux aux plus riches et démanteler les acquis sociaux.

Face à un gouvernement qui n'a rien à envier à Trump dans le domaine de la « post-vérité », il est important de rétablir les faits. En décembre 2017, l'Insee avait osé affirmer que les mesures du budget 2018 allaient baisser le pouvoir d'achat début

2018, et le gouvernement avait alors attaqué l'institut. Depuis, les faits ont entièrement donné raison à l'Insee, puisque le pouvoir d'achat a baissé de 0,6 % début 2018… Dans une toute récente étude1, l'Insee établit que les mesures fiscales du gouvernement ont eu un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages entre janvier et octobre 2018 : les légers gains liés à la bascule des cotisations vers la CSG sont inférieurs aux pertes liés à la hausse des taxes sur l'essence. Surtout, ces hausses de taxes ont frappé davantage les ménages les plus pauvres, surtout dans la ruralité. Et même si le gouvernement a suspendu en 2019 les hausses de taxes sur l'essence, ce n'est pas le cas des autres taxes sur la consommation (comme celles sur le tabac) ou des tarifs réglementés (hausse de 6 % du tarif EDF en juin).

Augmentation du coût d'une vie décente plus rapide que l'inflation officielle

Il est important de ne pas fétichiser l'indicateur officiel du pouvoir d'achat (revenu disponible moyen des ménages déflaté par l'indice moyen des prix à la consommation). D'une part, il faudrait distinguer les dépenses « contraintes » (loyers, alimentation, transports, carburant, santé…) et les dépenses « compressibles » (loisirs, restaurants…). On s'apercevrait alors que la part des dépenses contraintes est beaucoup plus forte chez les plus pauvres, et donc que les inégalités sont beaucoup plus fortes que ce qu'indiquent les indicateurs officiels si on excluait ces dépenses très peu compressibles. D'autre part, une étude de l'Institut de recherches économiques et sociales2 montre que le coût des budgets types (panier de consommation permettant à une famille avec enfants de vivre décemment) élaborés par l'Union nationale des associations familiales a augmenté deux fois plus vite que l'indice des prix à la consommation de l'Insee sur la période 2010-2018. Autrement dit, le coût d'une vie décente augmente bien plus vite que ce qu'indique l'indice de prix officiel à partir duquel l'Insee calcule l'évolution du pouvoir d'achat. Jusqu'au début des années 1980, la CGT construisait et médiatisait un indicateur fondé sur les budgets types : elle y a malheureusement renoncé…

- 1.https://www.insee.fr/fr/statistiques/374…
- 2.http://www.ires.fr/images/Publications/E…

Gaston Lefranc, le 16 mai 2019